

MAITRE D'OUVRAGE

CPAM
2 rue des Alliés
38045 Grenoble

Réhabilitation légère des locaux
AVENUE DU PARC - 38317 BOURGOIN-JALLIEU

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES
CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PARTICULIERES
QUANTITATIF

LOT 04

**CLOISONS - DOUBLAGES – FAUX-PLAFONDS –
PEINTURE**

Economiste

IDE DE PROJET

3 Rue Maryse Bastié
38 590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

Tél : 04.76.55.55.05

Bureau d'études Fluides

BET ECI

125 rue du Placyre
38500 VOIRON

Tél : 04.76.65.57.75

Date	Indice	Modifications
28 Juin 2026	A	Document d'origine

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 2
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

SOMMAIRE

04 CLOISONS - DOUBLAGES – FAUX-PLAFONDS – PEINTURE 3

1 GÉNÉRALITÉS 3

1.1 Dispositions générales	3
1.2 Consistance des travaux	3
1.3 Limites de prestations	4
1.4 Étanchéité à l'air	5
1.5 Réglementation acoustique	5

2 DESCRIPTION DES TRAVAUX DE CLOISONS - DOUBLAGES – FAUX-PLAFONDS 7

2.1 Cloisons et doublages en plaques de plâtre sur ossatures métalliques	7
2.1.1 Doublage Thermique de type contre-cloison sur ossature métallique avec isolant 100 mm + 1 BA18S	7
2.2 Cloisons modulaires.....	8
2.2.1 Cloisons monobloc sur ossature en aluminium laqué - Double vitrage parclosé - $Rw+C = 43$ dB	8
2.2.2 Bloc porte vitré bi-affleurant - $Rw+C = 37$ dB	9
2.2.3 Vitrophanie.....	10
2.3 Barrières phoniques SOUNDSTOP de chez ROCKFON.....	10
2.4 Faux plafonds	10
2.4.1 Faux plafonds en dalles minérales 600 x 600 sur ossature métallique apparente de type Hygiène	10
2.4.2 Faux plafonds en dalles minérales 600 x 600 ou 1200 x 600 sur ossature semi-encastrée T15	11
2.4.3 Isolation sur faux-plafond existant.....	12
2.4.4 Ouverture provisoire dans faux-plafond et fermeture.....	13

3 DESCRIPTION DES TRAVAUX DE PEINTURE 15

3.1 Préparation des supports existants	15
3.2 Peinture des plafonds	15
3.2.1 Peinture acrylique mate	15
3.3 Peinture des murs.....	16
3.3.1 Peinture acrylique satinée lessivable.....	16
3.4 Peinture sur ouvrages bois intérieurs	17
3.5 Peinture sur ouvrages métalliques	18
3.6 Peinture sur canalisations	18
3.7 Peinture sur radiateur.....	19
3.8 Joints souples	19
3.9 Nettoyage de fin de chantier	19

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 3
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

04 CLOISONS - DOUBLAGES – FAUX-PLAFONDS – PEINTURE

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 Dispositions générales

L'Entreprise titulaire du présent lot devra se conformer aux stipulations du **lot 00 - Généralités applicables à tous les lots, ainsi que de l'ensemble des documents joint à la consultation** qui font partie intégrante de son marché et de ses obligations.

1.2 Consistance des travaux

L'Entrepreneur titulaire du présent lot a la charge de réaliser l'ensemble des travaux décrits dans le présent CCTP. Il aura notamment à sa charge la réalisation des travaux suivants (liste non exhaustive) :

Travaux de cloisons - doublages - faux-plafonds :

L'établissement des plans d'atelier et de repérage,

- Les doublages de type contre-cloisons de toutes natures prévus au présent document,
- Les Isolations intérieurs de toutes natures prévus au présent document,
- Les cloisonnements intérieurs de toutes natures prévus au présent document,
- Les plafonds intérieurs en plaques de plâtre lisses,
- Les faux-plafonds suspendus intérieur en fibres minérales démontables de toutes natures prévus au présent document,
- Les joues en plaques de plâtre aux décalages et aux arrêts des faux plafonds,
- La pose des huisseries de portes et de trappes se trouvant dans les cloisons du présent lot,
- La fourniture et la pose des renforts de cloisons suivant indications des lots techniques,
- La fourniture et la pose de baffles acoustiques suspendues,
- La protection des ouvrages exécutés,
- Le nettoyage et l'enlèvement journalier des gravois,
- Les dispositifs permettant de satisfaire aux exigences réglementaires concernant l'hygiène, la sécurité et la protection de la santé du personnel,
- Tous les échafaudages nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Ces prestations concernent l'ensemble du projet.

Travaux de peinture:

- L'établissement des plans d'exécution et de repérage,
- L'exécution des peintures sur les parois des locaux et ceci pour les différents subjectiles,
- L'exécution des peintures de protection et finition sur les ouvrages de nature diverse (métal, bois, etc.),
- L'exécution de revêtements muraux de type enduit, de type lasure et de type peinture sur les ouvrages de nature diverse (plâtre, béton, etc.),
- L'exécution des revêtements de sol du type peinture,
- La protection des ouvrages exécutés,
- La protection des ouvrages des autres corps d'état,
- Le nettoyage journalier des zones de travail,
- Les nettoyages de pré-réception et de mise en service après retouches.

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 4
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

- Les dispositifs permettant de satisfaire aux exigences réglementaires concernant l'hygiène, la sécurité et la protection de la santé du personnel,
- Tous les échafaudages nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Ces prestations concernent l'ensemble du projet.

1.3 Limites de prestations

Dans ce lot sont incluses les prestations suivantes :

TRAVAUX DE PLATRIERIE :

Travaux compris

- L'implantation et le traçage des ouvrages,
- Les renforts d'ossatures pour accrochage ou suspension de charges lourdes fixes,
- La mise en place, le réglage et le scellement des huisseries associées aux cloisons de toutes natures,
- Les impostes au-dessus de tous les blocs-portes qui ne sont pas situés dans une embrasure en béton tout en respectant le classement au feu et/ou acoustique de la cloison,
- La protection des pieds des complexes de doublages et des cloisons par un film polyane de 100 µm relevé jusqu'à 2 cm au-dessus du sol fini, agrafé en pied par le titulaire du présent lot,
- La mise en place, le réglage et le scellement des cadres de trappes associés aux cloisons de toutes natures,
- La fourniture et la mise en place de cornières métalliques pour le renfort des angles saillants pour les cloisons de toute nature et des enduits au plâtre,
- La fourniture et la mise en place de U plastique en pied des cloisons périphériques des locaux humides,
- L'exécution des percements, des saignées, encastréments et de leur calfeutrement,
- La fourniture et la pose de complément d'isolation si nécessaire
- La fourniture des produits propres à l'exécution des travaux,
- L'emploi de produits spéciaux destinés à des fonctions spécifiques,
- L'emploi d'échafaudages autant que de besoins pour l'exécution de tous ses travaux,
- Les raccords estimés nécessaires par le Maître d'Œuvre après l'intervention des autres corps d'état et après exécution des travaux du présent lot,
- Le nettoyage et la protection de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux,
- La mise en œuvre de toutes les pièces de renforts et de fixations qui seront fournies par le Serrurier et le Menuisier,
- La protection de tous les ouvrages des autres corps d'état.

Étude préalable

Établissement et diffusion des notes techniques et des plans d'exécution des ouvrages, comprenant notamment :

- La nature et l'emplacement des ouvrages,
- La composition et la provenance des matériaux mis en œuvre,
- La nature, le traitement de surface, la justification par le calcul des profils d'ossature et des fixations,
- Le calepinage des éléments préfabriqués et le traitement des joints,
- Les dispositifs de montage des cloisons tels que les jonctions avec le gros œuvre, les jonctions avec les plafonds et faux-plafonds, avec les cloisons, l'incorporation des huisseries et des bâtis, les renforts d'angles et d'about libre, le traitement des joints d'ossature, etc.,
- Les dispositions pour l'encastrément des canalisations, des gaines et des équipements techniques,
- Les fiches techniques d'utilisation des produits,
- Les mesures utilisées pour assurer la protection des ouvrages,
- Les fiches d'entretien des matériaux utilisés,
- Les procès-verbaux de réaction au feu des matériaux utilisés.

Travaux non compris

- L'exécution des supports.

TRAVAUX DE PEINTURE :

Travaux compris

- La réception des fonds des supports,

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 5
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

- La reconnaissance et la préparation des subjectiles (ragréage, enduit GS à deux couches minimum), l'ensemble des fonds étant livré brut par les autres corps d'état,
- La fourniture des produits propres à l'exécution des travaux,
- L'application des couches d'impression et de finition sur les murs et plafonds sur les différents subjectiles maçonnerie et plâtre,
- L'application des couches d'impression et de finition sur les canalisations non calorifugées,
- L'application des couches de finition sur les ouvrages métalliques de serrurerie, y compris les retouches de la couche primaire d'antirouille,
- L'application des couches d'impression et de finition sur les ouvrages de menuiserie bois,
- La mise en peinture de surfaces de référence,
- L'emploi de produits de peinture quelles que soient les teintes et les couleurs demandées par le Maître d'Œuvre,
- Les travaux de décoration avec tracés et rechargements décoratifs,
- Les applications comportant dans une même pièce plus d'une couleur ou aspect de finition,
- L'emploi de produits spéciaux destinés à des fonctions spécifiques,
- L'emploi d'échafaudages autant que de besoins pour l'exécution de tous ses travaux.
- Les raccords estimés nécessaires par le Maître d'Œuvre après l'intervention des autres corps d'état et après exécution des travaux du présent lot,
- Le nettoyage et la protection des revêtements de son lot jusqu'à la réception,
- La protection de tous les ouvrages des autres corps d'état.

Étude préalable

Établissement et diffusion des notes techniques et des plans indiquant notamment :

- La nature des subjectiles, la qualité, le type et la couleur des revêtements à réaliser,
- Les fiches techniques d'utilisation des produits,
- Les mesures utilisées pour assurer la protection des ouvrages,
- Les fiches d'entretien des matériaux utilisés,
- Les procès-verbaux de comportement au feu des matériaux,
- Les rapports attestant du label des matériaux.

1.4 Étanchéité à l'air

Le présent projet sera conforme au niveau visé et indiqué dans l'étude thermique jointe au présent dossier de consultation. Les perméabilités à l'air des bâtiments devront être inférieure ou égale à celles indiquées dans l'étude thermique.

Il est par conséquent demandé à chaque entreprise de prendre conscience des enjeux et des prescriptions techniques spécifiques pour la construction de tels bâtiments.

Il est à noter que des tests d'étanchéité à l'air seront réalisés en phase chantier et en fin de chantier, sur chaque bâtiment hors d'eau/hors d'air, par un professionnel externe (reconnu compétent par le ministre chargé de la Construction de l'Habitation) missionné le Maître d'Ouvrage, afin de mesurer la perméabilité à l'air de chaque bâtiment. Dans ces conditions, si les objectifs ne sont pas atteints, l'ensemble des éléments mis en défaut par les tests d'étanchéité qui n'auraient pas été posés selon les règles de l'art et/ou qui laisseraient apparaître des infiltrations à l'air seront à reposer à la charge de l'entreprise titulaire du lot. **Les entreprises défaillantes auront à prendre en charge les tests à ré-effectuer pour contrôle de la perméabilité après leurs reprises, et ce, jusqu'à obtention des objectifs à atteindre.**

Chaque entreprise devra prévoir l'ensemble des calfeutrements, bouchements, joints, ..., prescrits ou non dans le cadre du présent cahier des charges autour de ses ouvrages afin d'assurer une parfaite étanchéité à l'air de ceux-ci.

1.5 Réglementation acoustique

Le présent projet sera conforme à la réglementation en vigueur notamment en ce qui concerne la NFS 31-080 de niveau performant.

Il est par conséquent demandé à chaque entreprise de prendre conscience des enjeux et des prescriptions techniques spécifiques pour la construction d'un tel bâtiment.

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 6
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

Des tests acoustiques pourront être réalisés en fin de chantier de façon arbitraire, afin de s'assurer du respect de la réglementation acoustique applicable.

L'ensemble des entreprises concernées par les ouvrages entrant dans la composition des parois et ouvrages acoustiques identifiées dans la réglementation devra mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires au respect des valeurs indiquées dans la réglementation.

Dans ces conditions, si les objectifs ne sont pas atteints, les éléments mis en défaut par le contrôle (passages de gaines, câbles, tuyauteries, éléments de fixations et de structure, pose des menuiseries, etc...) qui n'auraient pas été posés selon les règles de l'art et/ou qui laisseraient apparaître des défauts d'isolation acoustique seront à corriger à la charge de l'entreprise titulaire du lot.

Les entreprises défaillantes auront à prendre en charge les tests à ré-effectuer après leurs reprises, et ce, jusqu'à obtention des objectifs à atteindre.

Chaque entreprise devra prévoir l'ensemble des sujétions acoustiques prescrites ou non dans le cadre du présent cahier des charges autour de ses ouvrages afin d'assurer une parfaite acoustique de ceux-ci.

Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de réaliser des tests en phase chantier afin de vérifier certains points singuliers. En cas de constatation de problème, les entreprises concernées devront reprendre leurs travaux.

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 7
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

2 DESCRIPTION DES TRAVAUX DE CLOISONS - DOUBLAGES – FAUX-PLAFONDS

2.1 Cloisons et doublages en plaques de plâtre sur ossatures métalliques

Fourniture et pose de doublages et de cloisons en plaques de plâtre cartonnées sur ossature métallique comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé composée de rails, traverses et montants l'ensemble vissé dans la structure, épaisseur 6/10ème, dimensions et entraxe suivant hauteur,
- Un isolant acoustique en panneaux de laine minérale semi rigide,
- Des parements constitués de plaques de plâtre vissées sur l'ossature. La plaque de parement sera parfaitement poncée prête à recevoir le traitement de finition par peinture. Les plaques se trouvant dans les locaux humides seront de type hydrofuge,
- Renfort des angles saillants par des cornières métalliques invisibles en acier galvanisé,
- Traitement des joints par bandes à joints ratissées et collées,
- Aucun décalage, bossage, creux ne sera admis et la planéité devra être parfaite.

Le prix comprendra :

- Fourrures d'about et renforcement aux droits des ouvertures ou des percements par des profils métalliques,
- Renforcement d'ossature au droit des appareils et équipements sanitaires,
- Joints en quinconce,
- Les sujétions d'habillage de tableaux au droit des ouvertures,
- Les recoupements des plénums suivant les réglementations de sécurité incendie,
- L'interposition d'un ruban résilient entre le rail bas et le sol,
- L'étanchéité au sol et en plancher haut sera assurée par un joint au mastic acrylique sous la dernière plaque de chaque parement,
- La dernière plaque visible de chaque parement sera en continu devant la tête des parois en béton armé pour éviter la fissuration,
- Les joints horizontaux coupe-feu entre les plaques de parement par languettes et porte-languettes pour les cloisons de grande hauteur ayant un degré coupe-feu,
- La pose des huisseries de portes et des cadres de façades de gaines et de trappes situées dans ces cloisons,
- Une bande polyane 100 µm remontée en pied de cloisons, agrafée par le titulaire du présent lot, y compris arase et joint mastic d'étanchéité après réalisation des chapes,
- Façon de joints creux à la jonction entre cloisons et maçonnerie,
- Bande d'isolation acoustique au droit des jonctions entre les cloisons et les parois en béton ou agglomérés de béton,
- Y compris toutes sujétions de renforts (patte à scellement pour relier le mur support et l'ossature), suivant hauteur sous dalle,
- Parements livrés prêt à peindre,
- Pose de dalle à dalle ou de dalle à faux plafonds sous charpente traditionnelle ou de dalle à charpente industrielle, suivant situation.

Y compris toutes coupes, découpes, chutes et déchets, tous détails et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage.

Compris ensemble des dispositions indiquées par le fabricant à mettre en œuvre pour le respect des classements "EB+collectifs" et "EC".

2.1.1 Doublage Thermique de type contre-cloison sur ossature métallique avec isolant 100 mm + 1 BA18S

Fourniture et mise en œuvre de doublages thermiques de type contre cloisons en plaques plâtre de type BA18S ou équivalent, comprenant :

Caractéristiques générales :

- Ossature : une ossature périphérique constituée de rails et de montants simples, d'entraxe 0.90 m ou 0.45 m

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 8
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

selon la hauteur sous charpente, en acier galvanisé 6/10ème,

- Une couche d'isolant en panneaux semi-rigides en laine minérale revêtu d'un surfaçage kraft d'épaisseur 100 mm, de type GR 32 kraft de chez Isover ou équivalent, disposés à l'arrière des montants, bénéficiant de la certification ACERMI, ayant pour caractéristiques :
- $\lambda = 0.032 \text{ W/m.K}$,
- $R \geq 3.15 \text{ m}^2\text{K/W}$.
- Fourniture et mise en œuvre de la **membrane pare vapeur** (et étanche à l'air) de type Membrane Stopvap 90 de chez ISOVER ou équivalent fixé sur l'adhésif double face et les joints mastic, y compris continuité en sol et sous-face de dalle, retour au pourtour des menuiseries extérieures,
- Parement constitué de 1 plaque de plâtre haute dureté BA 18S, de 18 mm d'épaisseur, vissées sur l'ossature métallique,
- Plaques de plâtre, de classement de réaction au feu A2-s1,d0,
- Hauteur : Hauteur variable, suivant plans.

Description :

- Pose de dalle à dalle,
- Coins de renfort en profils bois ou métalliques,
- Bandes d'armatures, garnissage des têtes de vis,
- Finition des joints conformément aux prescriptions des fabricants de plaques de plâtre cartonnées à bords amincis,
- Traitement des pieds de cloisons suivant les recommandations du fabricant,
- Raccordement avec les parements (horizontaux et verticaux) avoisinants,
- L'ensemble conçu et réalisé pour obtenir le classement au feu et acoustique exigé,
- Mise en place de plaques hydrofuges dans toutes les pièces humides,
- Y compris toutes sujétions de réalisation d'encadrement de baie, le cas échéant,
- Y compris toutes sujétions d'arrêt de doublage par retournement de la plaque de plâtre et toutes sujétions de coupes/découpes et de mise en œuvre associées, pour une parfaite finition de l'ouvrage,
- Y compris toutes sujétions de renforts (patte à scellement pour relier le mur support et l'ossature), suivant hauteur sous dalle,
- Y compris toutes coupes, découpes, chutes et déchets, et toutes sujétions de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage.

Mise en œuvre conformément au DTU 25.41 et aux recommandations du fabricant.

Mode de métré : Au m².

Localisation :

Sous-sol :

Pour les murs donnant sur l'extérieur de la future salle de réunion

2.2 Cloisons modulaires

2.2.1 Cloisons monobloc sur ossature en aluminium laqué - Double vitrage parclosé - $Rw+C = 43 \text{ dB}$

Fourniture et pose de cloison modulaire monobloc sur ossature de type ARPEGE de chez CERENN ou équivalent, de caractéristiques :

- Indice affaiblissement acoustique $Rw+C \geq 43 \text{ db}$
- Épaisseur de la cloison 77 mm
- Cloison composée d'une ossature en aluminium laqué, coloris au choix dans la gamme RAL du fabricant
- Remplissage en double vitrage parclosé toute hauteur
- Dimensionnement des vitrages à charge de l'entreprise en fonction des contraintes dimensionnelles et acoustiques de la cloison,
- Passages des courants forts poteau technique intégré dans l'épaisseur des cloisons en pose verticale accolé au bloc-porte par l'intermédiaire de plinthe laquée avec rainure pour clipsage des appareillages,
- Compris toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre tels que profils de départ, jonction avec les autres types de cloisons modulaires etc...
- Compris toutes sujétions de réalisation d'imposte vitrée au-dessus des bloc-portes

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 9
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

- Protection des sols par mise en place de polyanes, compris dépose et évacuation en fin de chantier
- Calfeutrement des percussions de cloison sur poteaux, sous faux plafonds en plaques de plâtre, et sur façades par joint acrylique à la pompe et joint mousse imprégnée comprimé,
- Pose entre sol fini et imposte en plaques de plâtre sur ossature (imposte à charge du lot Cloisons),
- Hauteur : suivant plans et repérages Architecte,
- Calepinage suivant plans de l'Architecte,

Ensemble mis en œuvre suivant P.V. acoustique du produit et recommandations du fabricant.

Nota : Une attention particulière sera portée au nettoyage entre vitrages avant pose afin de garantir une qualité de propreté à la réception.

Mode de météré : Au m² ouverture déduite.

Localisation :

RdC :

Cloison entre la salle silence et la salle agent

2.2.2 Bloc porte vitré bi-affleurant - Rw+C = 37 dB

Fourniture et mise en œuvre de blocs portes vitré bi-affleurant toute hauteur, bénéficiant d'un affaiblissement acoustique $Rw+C \geq 37$ dB, comprenant :

Huisserie :

- Huisserie carré en aluminium laqué, avec montants, traverse haute et couvre-joints,
- Les huisseries seront équipées de paumelles réglables en aluminium laqué en nombre suffisant
- Joints en fond de feuillure,
- Équipement adapté aux cloisons précédemment décrites.
- Passages des courants forts et courants faibles par plinthes intégré dans l'épaisseur des cloisons en pose verticale par vissage sur profil d'huisserie : plinthe laquée simple compartiment hauteur 80 mm largeur 82 mm avec rainure pour clipsage direct des appareillages.

Vantail :

- Cadre en aluminium laqué,
- Remplissage toute hauteur par double vitrage en verre feuilleté de sécurité, collé sur un cadre aluminium dito huisserie,
- Dimensionnement des vitrages à charge de l'entreprise en fonction des contraintes dimensionnelles et acoustiques de la porte,
- Bavette isophonique en pied de porte

Quincaillerie :

- Ferrage par 3 ou 4 paumelles,
- Bec de canne à mortaiser,
- Serrure de sûreté avec cylindre européen sur organigramme existant du maître d'ouvrage et bouton moleté côté intérieur.
- Une garniture avec béquille et plaque en aluminium sur les deux faces du vantail, (sauf spécifications contraires),
- Toutes sujétions de poignée rallongée et de serrure déportée, suivant nécessité réglementaire, permettant d'obtenir une distance supérieure à 40 cm de tout obstacle,
- Équipement spécifique suivant localisation,
- Butée de porte caoutchouc sur support tubulaire en aluminium assortie à la poignée de la porte et fixée sur les parois ou au sol, suivant indications du Maître d'Ouvrage,
- Trois butées caoutchouc genre "Silentbloc" en feuillure.

Finition :

- Les éléments métalliques seront laqués avec poudre thermodurcissable, à charge du présent lot, y compris retouches éventuelles après montage et assemblage

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 10
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

Pose avec réglage, calage, mise à l'aplomb, ajustage, toutes prises et scellements nécessaires.

Mode de métré : A l'unité suivant dimensions et équipements

2.2.2.1 Porte vitrée de 0.93 x 2.04 mht - Serrure + BM

Particularités :

- Performance acoustique minimum $Rw+C \geq 37$ dB,
- Bloc porte à 1 vantail
- Dimensions du vantail : 0.93 x 2.04 m,
- Serrure de sûreté sur organigramme existant du Maître d'Ouvrage et bouton moleté côté intérieur,

Localisation :

Pour se trouvant dans la cloison modulaire. Positionnement exacte à confirmer en phase d'exé suivant indication du Maître d'ouvrage

2.2.3 Vitrophanie

2.2.3.1 Vitrophanie dégressive

Fourniture et mise en œuvre de vitrophanie sur vitrage, comprenant :

- Film décoratif en polyester, avec traitement anti-rayures,
- **Motif au choix de l'Architecte,**
- Nettoyage du support afin d'éliminer toutes traces de poussière, de graisse ou de tout autre contaminant,
- Fixation sur la face intérieure,
- Mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant,
- Compris toutes sujétions de finition et de pose.

Mode de métré : Au m² de film à mettre en œuvre

Localisation :

Sur la cloison modulaire et sur la porte intégrée à la cloison

2.3 Barrières phoniques SOUNDSTOP de chez ROCKFON

Fourniture et pose d'une barrière phonique entre bureaux de type SOUNDSTOP de chez ROCKFON fixée au-dessus des cloisons, comprenant :

- Barrière phonique en laine minérale ép. 60 (30mm + 30 mm) revêtue sur les 2 faces d'une feuille d'aluminium, pose croisée
- Fixation verticale sur ossature ou autoportant,
- Indice d'affaiblissement acoustique $Rw(C;Ctr) = 19 (-1;-3)$ dB.
- Hauteur de la barrière : toute hauteur du plénum soit du dessus de cloisons modulaire à sous face de dalle

Mode de métré : Au ml.

Localisation :

RdC :

Au-dessus de la cloison modulaire entre la salle silence et la salle agent

2.4 Faux plafonds

2.4.1 Faux plafonds en dalles minérales 600 x 600 sur ossature métallique apparente de type Hygiène

Fourniture et pose de faux plafonds suspendus en fibres minérales à bords droits, ayant une surface renforcée de deux couches de voile de verre, lavables et brossables, sur ossature apparente (inclus clips anti-soulèvement) comprenant :

- Les ossatures porteuses primaires et secondaires, en acier galvanisé, fixées au gros œuvre par l'intermédiaire de tiges filetées, suivant nécessité, selon les hauteurs sous dalles et l'encombrement des pléniums de faux plafonds,
- Les suspentes rigides et réglables, les fixations hautes, les coulisseaux, les tiges filetées, ...,
- Les profils porteurs apparents en tés en acier galvanisé avec la face vue pré-laqué blanc fixés sur les suspentes réglables en acier,
- Ensemble des ossatures et fixations métalliques protégées contre la corrosion par galvanisation à chaud Z

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 11
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

275 selon la norme NF EN 10346,

- La finition des rives par des profils en aluminium thermolaqué, de même couleur que la dalle,
- Les dalles de faux plafonds,
- Les chants des panneaux découpés pour les rives et pour les inserts seront scellés avec un enduit spécifique,
- Les trappes de visite, parfaitement étanches pour accès facile au plénum,
- Toutes coupes, découpes et réservations nécessaires aux incorporations des installations techniques telles que spots, luminaires, grilles de ventilation, diffuseurs, etc.,
- L'étanchéité au passage d'éléments traversant le plafond sera assurée avec un mastic,
- L'adaptation des ossatures au droit des bandes de luminaires,
- Les plafonniers lourds seront suspendus au gros œuvre par l'électricien,
- Le renforcement des plaques au droit des découpes par ossature complémentaire et au droit des équipements fixés au plafond,
- La réalisation des joints de fractionnement et de dilatation nécessaires pour la bonne tenue des ouvrages,
- Les sujétions et profils oméga pour franchissement des joints de dilatation,
- Les recouvrements des plénums suivant la réglementation incendie,
- Les clips anti-soulèvement,
- Toutes les sujétions d'échafaudages, montage, démontage et location.

Caractéristiques :

- Réaction au feu : Euroclasse A2,
- Absorption acoustique : $\alpha_w = 0.95$,
- Résistance à l'humidité : 70%,
- Classification ISO 4,
- Réflexion de la lumière : 84%,
- **Entretien par lavage haute pression,**
- Dimensions : 600 x 600 mm, épaisseur 15 mm,
- Hauteur sous faux plafonds suivant plans et coupes de l'Architecte,
- Pose horizontale.

Type : Plafond **Hygiène CLINIC A** de la société **ECOPHON** ou équivalent,

Ossature : T24 apparente, résistante à la corrosion,

Couleur et aspect : Blanc.

L'entreprise devra s'affranchir des problèmes occasionnés par l'encombrement des réseaux de fluides, des gaines aérauliques et des chemins de câbles des lots techniques circulant dans les plénums. Pour ce faire, l'entrepreneur prendra tous les contacts utiles avec les titulaires des lots concernés.

Y compris toutes coupes, découpes, chutes, déchets, tous détails et toutes sujétions de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage.

Le faux plafond retenu devra être adapté aux locaux humides classés "EB+collectifs" et "EC".

Mode de métré : Au m².

Localisation :

Sous-sol :

Dans les sanitaires et douches

2.4.2 Faux plafonds en dalles minérales 600 x 600 ou 1200 x 600 sur ossature semi-encastree T15

Fourniture et mise en place de faux plafonds suspendus démontables en dalles minérales à bords feuillurés sur ossature semi-apparente, comprenant :

- Les ossatures porteuses primaires et secondaires, en acier galvanisé, fixées au gros œuvre par l'intermédiaire de tiges filetées, suivant nécessité, selon les hauteurs sous dalles et l'encombrement des plénums de faux plafonds,
- Les suspentes rigides et réglables, les fixations hautes, les coulisseaux, les tiges filetées, ...,
- Les profils porteurs apparents en tés en acier galvanisé avec la face vue pré-laqué blanc fixés sur les suspentes réglables en acier,

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Jun 2026	Ind. DCE	Page 12
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

- Tous les éléments protégés contre l'oxydation par galvanisation métallisation ou revêtement organique,
- La finition des rives par des profils en aluminium thermolaqué, de même couleur que la dalle,
- Les dalles de faux plafonds avec surface extra blanche et mate
- Toutes coupes, découpes et réservations nécessaires aux incorporations des installations techniques telles que spots, luminaires, grilles de ventilation, diffuseurs, etc.,
- L'adaptation des ossatures au droit des bandes de luminaires,
- Les plafonniers lourds seront suspendus au gros œuvre par l'électricien,
- Le renforcement des plaques au droit des découpes par ossature complémentaire et au droit des équipements fixés au plafond,
- La réalisation des joints de fractionnement et de dilatation nécessaires pour la bonne tenue des ouvrages,
- Les sujétions et profils oméga pour franchissement des joints de dilatation,
- Les recouvrements des pléniums suivant la réglementation incendie,
- Toutes les sujétions d'échafaudages, montage, démontage et location,
- Hauteur des pléniums : suivant plans et coupes de l'Architecte.

Caractéristiques :

- Réaction au feu : Euroclasse A1,
- Absorption acoustique : $\alpha_w = 1.00$,
- Isolation acoustique latérale $D_{n,f,w} = 26$
- Résistance à l'humidité : Jusqu'à 100% RH,
- Réflexion lumineuse 87%,
- Dimensions : 600 x 600 mm ou 1200 x 600 suivant demande du Maître d'ouvrage, épaisseur 20 mm,
- Hauteur des plafonds : suivant plans et coupes de l'Architecte,
- Pose horizontale.

Type : Plafond BLANKA de la société Rockfon ou équivalent,

Ossature : T15 semi-encastrée,

Couleur et aspect : Blanc.

L'entreprise devra s'affranchir des problèmes occasionnés par l'encombrement des réseaux de fluides, des gaines aérauliques et des chemins de câbles des lots techniques circulant dans les pléniums. Pour ce faire, l'entrepreneur prendra tous les contacts utiles avec les titulaires des lots concernés.

Y compris toutes coupes, découpes, chutes, déchets, tous détails et toutes sujétions de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage.

Ensemble mis en œuvre conformément aux recommandations des fabricants et aux avis techniques des produits mis en œuvre

Mode de métré : Au m².

Localisation :

Sous-sol :

- *Archives*
- *Réfectoire*

RdC :

- *Salle agents et bureaux donnant sur la salle des agents*
- *Salle silence*

2.4.3 Isolation sur faux-plafond existant

Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique sur faux plafonds existant, comprenant :

- Toutes sujétions de dépose et repose soignée des dalles de faux-plafonds existants
- Fourniture et pose de panneaux **en laine de roche**, mono densité, revêtu d'un kraft polyéthylène de type Rockplus Premium kraft, de caractéristiques :
 - Pose en 1 couche d'épaisseur 160 mm
 - Réaction au feu : Euroclasse A2-s1,d0,

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 13
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

- $\lambda = 0.032 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$,
- Résistance thermique totale $\geq 5.00 \text{ m}^2\text{K}/\text{W}$
- Isolant bénéficiant de la certification ACERMI.
- Compris toutes sujétions de découpe et d'adaptation au passage des gaines électriques et gaines de ventilation,
- Pose déroulée sur faux plafonds horizontaux existants,
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre complémentaires.

Mode de métré : Au m^2

Localisation :

RdC : Sur le faux-plafond existant des bureaux de l'accueil

2.4.4 Ouverture provisoire dans faux-plafond et fermeture

Création d'une ouverture provisoire dans faux-plafond existant en plaque de plâtre, comprenant :

- Découpe nette et franche vis-à-vis des ouvrages attenants conservés
- Dépose des ossatures et des plaques de plâtres
- Toutes sujétions de dépose d'ouvrage existants
- Évacuation des déchets en décharge
- La remise en place des ossatures ou la mise en œuvre d'une nouvelle ossature de faux-plafonds comprenant, suspentes, rails, etc..., compris toutes sujétions d'ossature complémentaires
- La remise en place de la plaque de plâtre ou la mise en œuvre d'une nouvelle plaque de plâtre BA 13 de 13 mm d'épaisseur. La plaque sera à bord amincis sur sa longueur et sera chanfreinée par l'Entrepreneur sur sa largeur, avant le traitement des joints par bande à joints ratissée et collée,
- Le vissage des plaques sur les ossatures métalliques,
- Le traitement des joints périphériques du faux plafond avec les parois verticales pour éviter les ponts phoniques,
- La réalisation des joints de fractionnement et de dilatation nécessaires pour la bonne tenue des ouvrages,
- **Toutes les sujétions de profilés de transition, de joints, de découpes, d'adaptations et de liaisons nécessaires aux jointions avec les faux plafonds attenant existant ,**
- Le renforcement au droit des équipements fixés au plafond,
- Toutes sujétions de découpes, façons de joints pour encastrements d'appareils d'éclairage, bouches de ventilation, équipements de sonorisation et surveillance vidéo, éclairage de sécurité, etc., y compris renforcement si nécessaire,
- Toutes les sujétions d'échafaudages, montage, démontage et location,
- Hauteur des plafonds : suivant plans et coupes de l'Architecte,
- Pose horizontale

Classement au feu M0 avec P.V. d'essais, M1 pour l'ossature.

Planitude générale : 5 mm pour une règle de 2,00 m.

Planitude locale : 1 mm pour une règle de 0,20 m.

L'entreprise devra s'affranchir des problèmes occasionnés par l'encombrement des réseaux de fluides, des gaines aérauliques et des chemins de câbles des lots techniques circulant dans les plénums. Pour ce faire, l'entrepreneur prendra tous les contacts utiles avec les titulaires des lots concernés.

Y compris toutes coupes, découpes, chutes, déchets, tous détails et toutes sujétions de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage.

Mise en œuvre conformément au DTU 25.41 et aux recommandations du fabricant.

Dimension de l'ouverture approximative : 1.00 x 1.50 m à confirmer en phase d'exécution en lien avec le lot Gros œuvre pour la création des planchers techniques en combles

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 14
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

Mode de métré : A l'unité

Localisation :

Pour le passage des matériaux nécessaire à la réalisation des planchers techniques en combles du RdC réalisé par le lot Gros œuvre :

Dans l'accueil public

Dans la salle des agents

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Jun 2026	Ind. DCE	Page 15
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

3 DESCRIPTION DES TRAVAUX DE PEINTURE

3.1 Préparation des supports existants

Préparation des supports existants, comprenant :

- Arrachage compris grattage des papiers peints
- Ponçage du support
- Déposes des ouvrages existants (patères, cadres, stores californiens, etc...), stockage et repose suivant demande du Maître d'ouvrage
- Dépose des chevilles existantes
- Rebouchage des trous et fissures à l'enduit plâtre parfaitement lissée en une ou plusieurs couches suivant nécessité
- Ponçage des supports
- Compris toutes sujétions de préparation des supports existants permettant la remise en peinture des murs existants en finition de type B conformément au DTU

Mode de métré : Au m²

Localisation :

Sous-sol :

- *Dégagement*
- *Entrée du personnel*
- *Futur local vélo*
- *Sanitaires et douches*
- *Réfectoire*
- *Salle de réunion*

RdC :

- *Bureaux donnant sur la salle des agents*
- *Salle des agents*
- *Salle silence*

3.2 Peinture des plafonds

3.2.1 Peinture acrylique mate

Fourniture et application de peinture mate aux résines acryliques en dispersion aqueuse, comprenant :

a/ Sur enduit plâtre et plaques de plâtre cartonnées :

- Révision des joints,
- Époussetage,
- Impression,
- Rebouchage,
- Enduit non repassé,
- Ponçage et époussetage,
- Couche intermédiaire,
- Couche de finition.

b/ Sur béton et enduit ciment :

- Reprise des joints de coffrage,
- Brossage,
- Égrenage,
- Époussetage,
- Impression spéciale,
- Dégrossissage,
- Enduit repassé,

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 16
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

- Ponçage et époussetage,
- Couche intermédiaire,
- Couche de finition.

Couches intermédiaire et de finition : Peinture mate aux résines acryliques en dispersion aqueuse.

Finition : type B au sens du D.T.U. 59.1.

Application au rouleau nombre de couche suivant les préconisations du fabricant et dans les règles de l'art.

Coloris : Au choix de l'Architecte, plusieurs teintes possibles.

Y compris échafaudages, rechapissages, protections et nettoyage.

Y compris toutes façons de polychromies, tous détails et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage.

Mode de métré : Au m² horizontal : L'entrepreneur inclura sans son prix unitaire le traitement des retombées de poutres des locaux ne recevant pas de faux-plafond. Aucune plus-value ne sera acceptée en cours de chantier

Localisation :

Sous-sol :

- *Dégagement*
- *Entrée du personnel*
- *Futur local vélo*

RdC :

- *Accueil public*

3.3 Peinture des murs

3.3.1 Peinture acrylique satinée lessivable

Fourniture et application **sur support existant et/ou support neuf** de peinture satinée lessivable aux résines acryliques en dispersion aqueuse, comprenant :

Sur supports existants :

- Le ponçage des anciennes peintures ou décapage des revêtements existants,
- Suivant nécessité, le ratissage des murs et cloisons par application d'un enduit de lissage de plâtre pour reprise du support afin de permettre le raccord avec les enduits de parements conservés, finition lissée prêt à peindre,
- Brossage, époussetage, égrenage,
- Impression,
- Révision des joints,
- Enduit non repassé,
- Ponçage et époussetage,
- Couche intermédiaire,
- Couche de finition.

Sur supports neufs :

- Brossage, époussetage, égrenage,
- Impression,
- Révision des joints,
- Enduit non repassé,
- Ponçage et époussetage,
- Couche intermédiaire,
- Couche de finition.

Couches intermédiaire et de finition : Peinture satinée lessivable aux résines acryliques en dispersion aqueuse.

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Jun 2026	Ind. DCE	Page 17
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

Finition : type B au sens du D.T.U. 59.1.
Application de deux couches au rouleau.

Coloris : Au choix du Maître d'Ouvrage, plusieurs choix possibles,

Y compris échafaudages, rechapissages, protections et nettoyage.
Y compris toutes façons de polychromies, tous détails et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage.

Mode de métré : Au m².

Localisation :

Sous-sol :

- *Dégagement*
- *Entrée du personnel*
- *Futur local vélo*
- *Sanitaires et douches*
- *Réfectoire*
- *Salle de réunion*

RdC :

- *Bureaux donnant sur la salle des agents*
- *Salle des agents*
- *Salle silence*

3.4 Peinture sur ouvrages bois intérieurs

Fourniture et application de peinture laque satinée aux résines alkydes en solution sur métaux ferreux avec primaire comprenant :

- **Sur supports neufs et existants** : Nettoyage, dégraissage, brossage, dépoussiérage, révision d'antirouille, ponçage,
- Couche intermédiaire,
- Couche de finition.

Couches intermédiaire et de finition : Peinture laque satinée aux résines alkydes en solution contenant des agents inhibiteurs de la corrosion.

Finition : Type B au sens du D.T.U. 59.1.
Application à la brosse ou au rouleau fin.

Coloris : Au choix du Maître d'Ouvrage.

Y compris échafaudages, rechapissages, protections et nettoyage.
Y compris toutes façons de polychromies, tous détails et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage.

Mode de métré : Au m².

Localisation :

- *Ensembles des blocs portes existants et neufs, compris huisseries bois,*
- *Façades de gaines techniques palières existantes, compris huisseries bois,*
- *Trappes de visites des gaines techniques existantes, compris huisseries bois,*
- *Couvre-joints de dilatation en bois,*
- *Plinthes bois,*
- *Dormant et cadre des ouvrants des menuiseries extérieures donnant le réfectoire et la salle de réunion du sous-sol*

D'une manière plus générale sur tous supports bois non livrés finis.

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 18
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

3.5 Peinture sur ouvrages métalliques

Fourniture et application de peinture laque satinée aux résines alkydes en solution sur métaux ferreux avec primaire comprenant :

- Sur supports neufs revêtus d'un primaire antirouille : Nettoyage, dégraissage, brossage, dépoussiérage, révision d'antirouille, ponçage.
- Sur supports neufs galvanisés ou métallisés : Traitement mécanique ou chimique d'adhérence et application d'une couche primaire adaptée.
- Couche intermédiaire,
- Couche de finition.

Couches intermédiaire et de finition : Peinture laque satinée aux résines alkydes en solution contenant des agents inhibiteurs de la corrosion.

Finition : Type B au sens du D.T.U. 59.1.
Application à la brosse ou au rouleau fin.

Coloris : Au choix du Maître d'Ouvrage.

Y compris échafaudages, rechapissages, protections et nettoyage.

Y compris toutes façons de polychromies, tous détails et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage.

Mode de métré : Au m².

Localisation :

Provision de 10 m².

D'une manière plus générale sur tous les ouvrages métalliques non livrés finis.

3.6 Peinture sur canalisations

Fourniture et application de peinture laque brillante aux résines acryliques en dispersion aqueuse sur les canalisations apparentes en cuivre, acier et PVC, comprenant :

- Dégraissage,
- Brossage,
- Ponçage pour dépolissage d'adhérence,
- Application d'une couche primaire d'accrochage adaptée à la nature du support,
- Au préalable sur cuivre, application d'acide oxalique dilué et rinçage soigné,
- Retouche du primaire à la peinture antirouille pour les supports métalliques,
- Couche intermédiaire,
- Couche de finition.

Couches intermédiaire et de finition : Peinture laque brillante aux résines acryliques en dispersion aqueuse.

Coloris : Au choix du Maître d'Ouvrage.

Y compris échafaudages, rechapissages, protections et nettoyage.

Y compris toutes façons de polychromies, tous détails et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage.

Mode de métré : A l'ensemble.

Localisation :

Pour l'ensemble des canalisations apparentes se trouvant dans l'emprise des zones de travaux concerné par l'opération

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Jun 2026	Ind. DCE	Page 19
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

3.7 Peinture sur radiateur

Fourniture et application de peinture mate soyeuse aux résines alkydes spéciale radiateurs en dispersion aqueuse sur métaux ferreux avec primaire, comprenant :

- Sur support existant : Grattage, élimination des peintures existantes, nettoyage, dégraissage, brossage, dépoussiérage, révision d'antirouille, ponçage.
- Sur supports neufs revêtus d'un primaire antirouille : Nettoyage, dégraissage, brossage, dépoussiérage, révision d'antirouille, ponçage.
- Sur supports neufs galvanisés ou métallisés : Traitement mécanique ou chimique d'adhérence et application d'une couche primaire adaptée.
- **Compris toutes sujétions de mise en oeuvre de peinture spéciale pour radiateurs,**
- **Compris toutes sujétions de vérification du type de radiateurs avant mise en peinture,**
- Couche intermédiaire,
- 2 couches de finition.

Couches intermédiaire et de finition : Peinture mate soyeuse aux résines alkydes en solution contenant des agents inhibiteurs de la corrosion.

Finition : Type B au sens du D.T.U. 59.1.

Application à la brosse ou au rouleau fin.

Coloris : Au choix de l'Architecte, plusieurs choix possibles.

Y compris échafaudages, rechampissages, protections et nettoyage.

Y compris toutes façons de polychromies, tous détails et toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage.

Mode de métré : A l'ensemble.

Localisation :

Sous-sol :

- *Réfectoire*
- *Salle de réunion*

RdC :

- *Bureaux donnant sur la salle des agents*
- *Salle des agents*
- *Salle silence*

3.8 Joints souples

Réalisation de joints acryliques coulés à la pompe en périphérie de l'ensemble des ouvrages de menuiserie intérieure ou extérieure (cadres de portes, plinthes, menuiseries extérieures, fourrures de placards, ...) avec les murs ou les plafonds.

Mode de métré : A l'ensemble.

Localisation :

Pour l'ensemble des zones de travaux concerné par l'opération

3.9 Nettoyage de fin de chantier

Nettoyage des sols :

Selon leur nature, les revêtements de sol seront traités comme suit :

- Béton brut : balayage puis aspiration mécanique,
- Peinture, résine : balayage puis lavage,
- Carrelage, sols plastiques ou similaire : balayage, grattage, lavage,
- Parquet : balayage puis lavage,
- Moquette : aspiration et lavage,

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 20
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

Nettoyage des murs :

Selon leur nature, les revêtements muraux seront traités comme suit, y compris les menuiseries intérieures s'y rapportant :

- Béton ou maçonnerie brut : pas de traitement,
- Peinture : dépoussiérage à sec ou humide,
- Carrelage ou similaire : grattage, lavage,

Pour chaque type de revêtement, le traitement sera complété par le nettoyage des salissures ponctuelles telles que marques de doigt ou autres.

Menuiseries Extérieures Vitrerie Miroiterie :

- Les profilés seront soigneusement dépoussiérés, dégraissés,
- Les vitrages et panneaux sandwichs seront soigneusement grattés et lavés sur les deux faces.

Équipements sanitaires :

Les équipements sanitaires tels que vasques, cuvettes W-C, etc. et leurs accessoires divers seront traités comme suit :

- Grattage éventuel des traces de plâtre ou peinture,
- Décapage,
- Nettoyage aux produits désinfectants.

Petits équipements divers :

Les équipements divers tels que prises de courant, interrupteurs, poignées de portes, plaques de propreté, etc., seront traités comme suit :

- Détachage des salissures,
- Nettoyage à sec ou au produit lustrant selon la matière.

Le nettoyage se fera en 2 temps pour chaque phase de travaux suivant planning de l'opération :

a) Nettoyage de pré-réception :

Il comprendra le nettoyage des appareils sanitaires, des revêtements muraux, des revêtements verriers, des ouvrages métalliques, le nettoyage des revêtements de sols.

b) Nettoyage de mise en service après retouches :

Il comprendra le dépoussiérage de toutes les surfaces sans restriction et le nettoyage de toutes les tâches et traces de doigts dues aux retouches.

Ce nettoyage final devra être d'une qualité irréprochable de façon à ce que le Maître d'Ouvrage puisse procéder à la mise en service du bâtiment sans aucun autre nettoyage complémentaire.

L'ensemble comprendra l'évacuation des déchets et gravois à la décharge publique.

Mode de métré : A l'ensemble.

Localisation :

Pour l'ensemble du bâtiment, y compris zone se trouvant en dehors de l'emprise des travaux